

## **SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

### **■ Examen du rapport annuel du délégué pour l'année 2013 – Activité d'exploitation du Tunnel Prado Carénage à Marseille déléguée à la société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage.**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégué remet chaque année à l'autorité déléguante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les informations données ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif, les principaux indicateurs portant sur le service du Tunnel Prado Carénage.

#### **I - Compte-rendu technique**

##### **1. Effectif moyen de la société concessionnaire :**

Le personnel de la société se décompose comme suit :

Personnel	2013	2012	Evolution 2012/2013	2011	2010	2009
Ingénieurs et cadres	7	7	0	7	7	7
Agents de Maîtrise	32	33	- 1	31	32	31
Employés et techniciens	25	24	+ 1	28	27	28
Total	64	64	0	66	66	66

La masse salariale sur les 5 derniers exercices s'établit ainsi :

Montant en € des salaires traitements de l'exercice	2 953 726	2 839 523	+ 114 203	2 819 965	2 558 257	2 518 150
---	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

##### **2. Fréquentation :**

16 245 078 véhicules sont passés dans le tunnel Prado Carénage en 2013 soit une moyenne journalière de 44 507 passages, en augmentation de 2.57% par rapport à 2012 (43 390 véhicules/jour).

Il est à noter une progression des abonnements de 6,25% ce qui correspond à 1 000 abonnements de plus en 2013.

Par contrat de délégation de service public en concession N°08-030 en date du 14 mars 2008, la Communauté urbaine a confié à la société Prado Sud, la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du Tunnel Prado Sud à Marseille. Cet ouvrage a été mis en service en novembre 2013 et son exploitation a été confiée à SMTPC. L'exploitation des trois ouvrages : Prado Carénage, Rège et Prado Sud devient totalement intégrée avec un seul poste de commande, et des équipes de sécurité, viabilité, maintenance et péage polyvalentes qui interviennent sur les trois tunnels.

Une traversée souterraine de la Ville sur 6 kilomètres est effective depuis cette mise en service.

Après un début d'année en demi-teinte, avec une baisse de trafic constante pendant 3 mois, l'attractivité de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture a attiré un grand nombre de visiteurs. Le trafic du tunnel en a largement bénéficié, l'augmentation sur l'année 2013 a été de 2,6% et 2013 devient la meilleure année en battant l'ancien record de 2007.

### **3. La sécurité :**

Le nombre d'accident est en augmentation cette année : 45 en 2013 contre 34 en 2012.

Le nombre de véhicules hors gabarit (limité à 3.20 m) accédant au tunnel, reste élevé, même si une baisse a été constatée : 507 en 2013 pour 522 en 2012.

Le nombre des contresens est en baisse considérable : 8 en 2013 contre 103 en 2012.

La société a poursuivi ses travaux de préparation à l'exploitation du tunnel Prado Sud :

- Evolution du système informatique de gestion pour traiter les recettes des nouvelles gares de péages ;
- Nouvelle organisation et renfort des équipes d'exploitation, sécurité, maintenance, péage ;
- Assistance à la réception et aux essais des installations techniques ;
- Agrandissements et rénovation du poste de commande pour intégrer les équipements et les écrans de contrôle du tunnel Prado Sud.

### **4. Adaptations à envisager :**

La signalétique depuis le Vieux-Port, pour rejoindre au nord le tunnel Joliette et au sud les tunnels Vieux-Port et Prado Carénage doit être revue compte tenu de la mise en service du tunnel Joliette et des modifications de la trame circulatoire autour du Vieux-Port.

Pour soulager le trafic en sortie Sud du tunnel Prado Carénage, notamment sur le chemin de l'Argile et la place Ferrié, et permettre également la démolition des autoponts, MPM a demandé au délégataire d'étudier une extension du tunnel vers le boulevard Schoesling.

## **II – Compte-rendu financier**

### **1. Augmentation du chiffre d'affaires avec un trafic record et de nouvelles prestations**

Selon les conditions financières fixées dans la convention entre le délégataire et MPM, les tarifs de base sont actualisés chaque année selon une formule d'indexation. Ainsi, le tarif de base en 2013 était de 2,70 € TTC, soit le même qu'en 2012.

Le chiffre d'affaire global s'établit à 36 764 k€ contre 35 212 k€ en 2012 soit en hausse de 4,4%.

Cette évolution est à corrélérer avec l'attractivité de Marseille Provence 2013 (capitale européenne de la culture) mais également la mise en service du tunnel Prado Sud et donc de nouveaux produits. En effet, l'exploitation de ce dernier est gérée par le délégataire SMTPC et perçoit en cette qualité, une rémunération de la part de la Société Prado Sud, soit 474 k€ pour l'année 2013.

### **2. Une bonne santé financière**

Comme cela a été dit précédemment, l'année 2013 a été une année record en terme de fréquentation et donc de chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation a atteint 19 609 k€ en 2013, soit 8,1% en plus par rapport à 2012.

Cette augmentation est liée non seulement à celle du chiffre d'affaires mais également à la réduction des autres charges externes due à la baisse des dégâts survenus suite aux accidents et par conséquent des charges de réparation.

Le résultat net se situe ainsi à 11 394 k€ en 2013 contre 10 826 k€ en 2012.

La rentabilité d'exploitation brute se retrouve donc à 77,4 % (excédent brut d'exploitation/chiffre d'affaires) ce qui démontre une bonne économie de la délégation.

Néanmoins, il est à relever qu'aucune redevance de l'occupation du domaine public à payer à MPM n'est prévue dans la convention initiale. Une contrepartie pour frais de contrôle est versée par SMTPC à MPM qui s'élève à 143 k€, soit 4/1000 des recettes HT provenant des péages.

---